



Association des Maires de France  
Monsieur David Lisnard  
Président  
41 Quai d'Orsay  
75007 Paris

Sète, le 4 septembre

Réf. : FC/VC

Objet : Soutien aux Restos du Cœur

Monsieur le Président, Cher David,

En cette rentrée 2023, les plus précaires de nos concitoyens sont particulièrement frappés par la conjoncture économique que nous connaissons en France. Un glissement s'opère d'ailleurs sur la tranche dite « moyenne » de notre population. Il nous faut donc tenter par tous les moyens d'enrayer ce phénomène. Outre les actes fondateurs, chaque geste compte.

Dernier signe en date illustrant cette situation dramatique, l'appel lancé par l'association les Restos du Cœur, plus sollicitée que jamais, et qui prévoit, pour répondre à une demande croissante, un déficit de 35 millions d'euros, qui l'amènerait à devoir réduire son nombre de prises en charge. Un soutien exceptionnel est nécessaire, pour répondre dans l'urgence à un contexte bien particulier.

L'Etat a immédiatement répondu à cet appel en allouant à l'association une aide supplémentaire de 15 millions d'euros. Il reste donc un déficit de 20 millions à combler. Un rapide calcul montre que ce montant représente, sur la base de 68 millions de Français, une charge de 29 centimes par habitant.

Pour ma commune de Sète (45.000 habitants) cela s'établit à moins de 14 000 euros. J'ai donc pris la décision de proposer au prochain conseil municipal une subvention exceptionnelle de 28 000 euros qui sera allouée aux Restos du Cœur 34. Car toutes les communes de France ne peuvent financièrement supporter une telle charge supplémentaire. Là aussi, la solidarité doit être de mise.

Ainsi, si la moitié seulement des collectivités de France, parmi celles qui sont en capacité financière de pouvoir le faire, s'engageait dans le même sens, ce soutien circonstanciel serait majeur pour cette association.

Je compte d'ailleurs inviter mes collègues maires du territoire, selon leurs possibilités, à prendre la même initiative dans leurs communes.

**François Commeinhes**  
Maire,  
Président de  
Sète Agglopôle Méditerranée

Envoyé en préfecture le 29/09/2023  
Reçu en préfecture le 29/09/2023  
Publié le 02/10/2023  
ID : 034-213401508-20230919-DEL23\_09\_19\_04-DE



C'est pourquoi je vous suggère aujourd'hui de proposer à toutes les Villes membres de l'Association de Maires de France d'initier une résolution identique, si leur budget le leur permet. Car j'ai le sentiment que c'est à nous, collectivités municipales, de lancer une telle initiative.

Nous, maires, côtoyons et accompagnons tous les jours des administrés qui sont dans la difficulté. Notre mission première, comme la crise sanitaire l'a particulièrement démontré, est fondée sur la solidarité de proximité et le vivre ensemble. Et ce, et le terme est important à l'heure actuelle, pour faire République ensemble.

Je suis convaincu que vous êtes, Monsieur le Président, Cher David, particulièrement sensible à la situation. Je suis d'ailleurs sûr qu'une grande majorité de maires sont d'ores et déjà dans une démarche semblable, et que cette initiative, que reprendrait l'AMF, trouverait un large écho.

A votre disposition pour échanger sur le sujet, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Cher David, mes respectueuses salutations.

François Commeinhes  
Maire de Sète  
Président de Sète Agglopôle Méditerranée



Mairie de Sète, Boîte Postale 373, 34206 Sète cedex

Acte publié le 04/10/2023 Tél. : 04 99 04 70 49 Fax : 04 67 74 42 95 E-mail : f.commeinhes@ville-sete.fr

Yves MICHEL, Maire de la commune